

Note de synthèse du Livre Blanc

Le Livre Blanc de la société de l'information en Corse est le fruit d'une réflexion collective et originale engagée par la Collectivité Territoriale de Corse sur toute l'année 2006 à travers les assises de la société de l'information et une trentaine de réunions organisées dans chacun des territoires de l'île.

En effet, si depuis l'an 2000 la Collectivité Territoriale de Corse s'est engagée avec détermination dans une politique de développement du transport d'information à haut débit sur l'ensemble de notre territoire, il est apparu clairement que l'avènement d'une « Corse Numérique » est l'affaire de tous.

Nous avons donc décidé d'initier une démarche d'écoute et de participation mobilisant l'ensemble des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle afin d'assurer l'élaboration et de porter la réalisation des projets, des activités, des services ainsi que de formes d'organisation et de coopération d'une nouvelle génération.

Issu de ce processus original, le Livre Blanc de la société de l'information en Corse représente la traduction opérationnelle de trois principes fondamentaux qui guident l'action du Conseil Exécutif de Corse :

- le développement économique, social et culturel de notre île qui est fortement lié à son entrée réussie dans la société de l'information et de la connaissance,
- l'ambition d'un projet de société moderne et innovant pour la Corse de demain qui se traduit par le choix d'un développement équilibré et durable de tous ses territoires,
- le capital humain qui est le socle sur lequel se construit cette ambition : l'intelligence des femmes et des hommes, leur compétence et leur capacité d'innovation.

Ce Livre Blanc entièrement bilingue, illustrant la modernité de la langue corse et sa capacité d'adaptation aux enjeux de notre société contemporaine, a été imprimé sur du papier recyclé afin de traduire la volonté d'exemplarité de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de protection de l'environnement. Il constitue la première étape d'un mouvement qui doit s'amplifier et s'étendre d'avantage encore.

J'ai également souhaité que soit éditée une plaquette d'information synthétisant les réalisations et les ambitions de cette « Corse Numérique » issues des travaux du Livre Blanc.

Ange SANTINI
Président du Conseil Exécutif de Corse



La démarche du Livre Blanc

Elle a été conduite autour d'une mobilisation collective car la mise en œuvre de la société de l'information est l'affaire de tous.

Tout au long du printemps 2006, près d'une trentaine de réunions ont été organisées dans les diverses parties du territoire de l'île.

Ce sont ainsi plusieurs centaines d'animateurs, experts, élus, ingénieurs, responsables d'associations, enseignants qui ont échangé, analysé, proposé sur les apports des technologies de l'information et leurs multiples applications dans tous les aspects de la vie individuelle et collective, économique et culturelle, technique et sociale : aménagement du territoire, développement des entreprises, formation et enseignement, identité et dynamisme culturels, aide à la personne, santé, sécurité...

Développée à dessein au grand jour, cette intense activité a bénéficié du relais des médias, écrits et audiovisuels :

- en amont, lors de la grande réunion d'ouverture de février à Ajaccio,
- pendant, à l'occasion des réunions tenues localement,
- en aval, avec le déroulement des « Assises de la société de l'information » à la fin juin.

Le travail en profondeur ainsi conduit a été engagé, suivi avec attention, authentifié et projeté vers l'avenir par les principaux responsables de l'île, au premier rang desquels le Président du Conseil Exécutif de Corse ainsi que de l'Agence de Développement Économique de la Corse, Ange Santini, et le Préfet de Corse, en fonction à l'époque, Michel Delpuech.

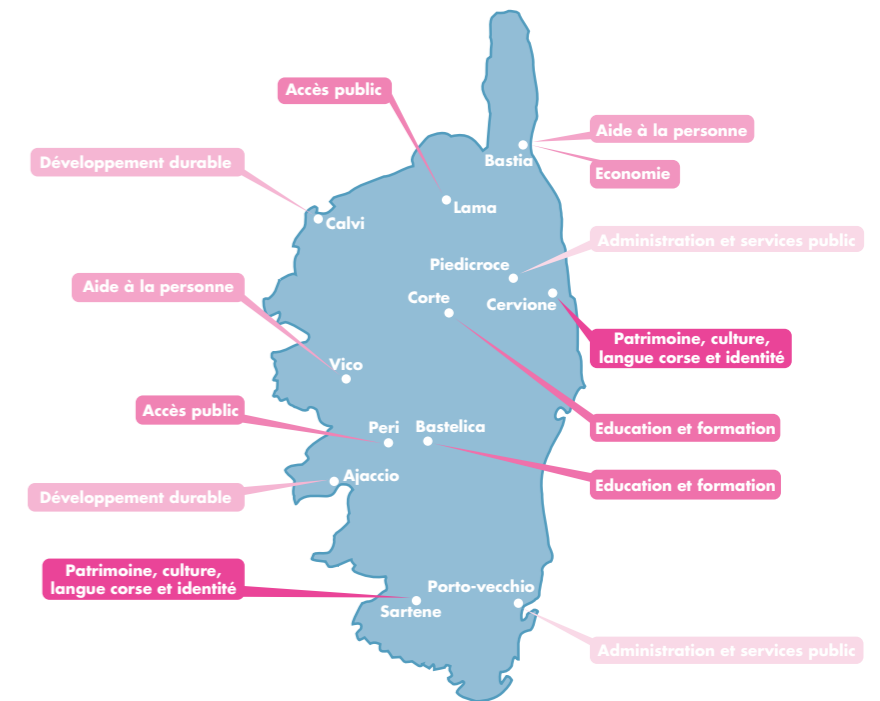
Les remontées du terrain

Le travail ainsi entrepris a été constructif. Une dynamique participative s'est enclenchée, les lignes de partage classiques ont été rompues, des milieux différents, étrangers les uns aux autres, se sont rencontrés, le dialogue s'est noué, les rendez-vous ont été pris, des idées nouvelles ont été émises, des premiers projets ont été formés, voire engagés.

Ainsi, par exemple, de l'action de soutien aux entreprises artisanales engagée par la Chambre des Métiers de Corse-du-Sud, de la compétitivité des sociétés de services informatiques insulaires, de l'expérience à multiples dimensions engrangée par l'association ADECEC, du dynamisme des animateurs du réseau des P@M... La diversité et la richesse des idées et initiatives témoignent de la capacité d'innovation de la société corse.

Des questions essentielles, à résolution urgente, ont été fermement identifiées : résorption des « zones blanches », respect des délais de réalisation et fiabilité du « haut débit », identification plus efficace des talents et des compétences, meilleure et plus rapide pénétration des TIC auprès des entreprises, organisation de la commande publique comme stimulant de l'innovation, soutien dans la valorisation des entreprises corses vers l'extérieur, mobilisation en force pour la formation...

Des rencontres riches en propositions nouvelles : annuaire régional des compétences et des projets, travail coopératif par le recours aux TIC, espace numérique de travail (ENT) régional de suivi des parcours scolaires, accès très haut débit pour les entreprises avec co-localisation des serveurs, label « Corse Numérique », appel à projets pour formation ouverte à distance (FOAD), plateformes mutualisant ressources et services pour l'usage des entreprises et administrations...



Le diagnostic : le terrain à parcourir

La conclusion de la démarche entreprise est claire :

il existe une lucidité collective portée par des personnes responsables soucieuses de bien apprécier la réalité, les obstacles à franchir et les freins à desserrer, afin de construire et réussir la démarche entreprise.

Le réalisme par le constat accepté des contraintes :

- l'insularité, dont le handicap vécu n'est pas moindre que le réel,
- le surpoids de l'administration dans notre économie (35% de la population active),
- un retard grave dans l'éducation (taux de scolarisation le plus bas de France pour les jeunes de 19 à 24 ans) - la dernière place en matière de R&D (0,11% du PIB national pour 0,45% de la population),
- des faiblesses économiques structurelles : PIB le plus bas et chômage élevé,
- une démographie chagrine : 2ème région la plus âgée et comptant le moins de jeunes.

Face à ce constat sans concession, la réponse est aussi spontanée qu'unanime : tout scepticisme est inacceptable, car l'accélération formidable que représente l'entrée de la Corse dans la société de l'information constitue une alternative réelle et positive, une chance exceptionnelle.

Comment parcourir le terrain ?

Les TIC doivent contribuer à augmenter le niveau des compétences disponibles sur l'île et favoriser leur mise en réseau. Elles doivent permettre de stimuler l'innovation afin de servir la compétitivité des territoires et la création d'emplois, tout en les rendant moins vulnérables aux changements brutaux qu'imposent les mutations techniques et une économie mondialisée.

- Il est impératif que soit évitée la fracture entre zones rurales et urbaines.
- Il est impératif qu'aucune force, aucune énergie ne soit négligée.

Pour réaliser l'objectif « Corse Numérique », il importe d'assurer la bonne adéquation de l'action des hommes avec le développement des territoires par une « mise en réseaux » qui en amplifie l'efficacité.

Cela suppose de

- 1 développer les compétences des hommes,
- 2 mobiliser les territoires (cf. schéma ci-contre),
- 3 déployer les réseaux : réseaux physiques (dans les communications, la réalisation des équipements doit précéder l'expression des besoins) - réseaux humains (« communautés de pratiques »).

Dans cette action, le mot clé est innovation, individuelle et collective, dans les services aux citoyens, dans les administrations publiques et les collectivités territoriales, dans la formation et l'éducation.

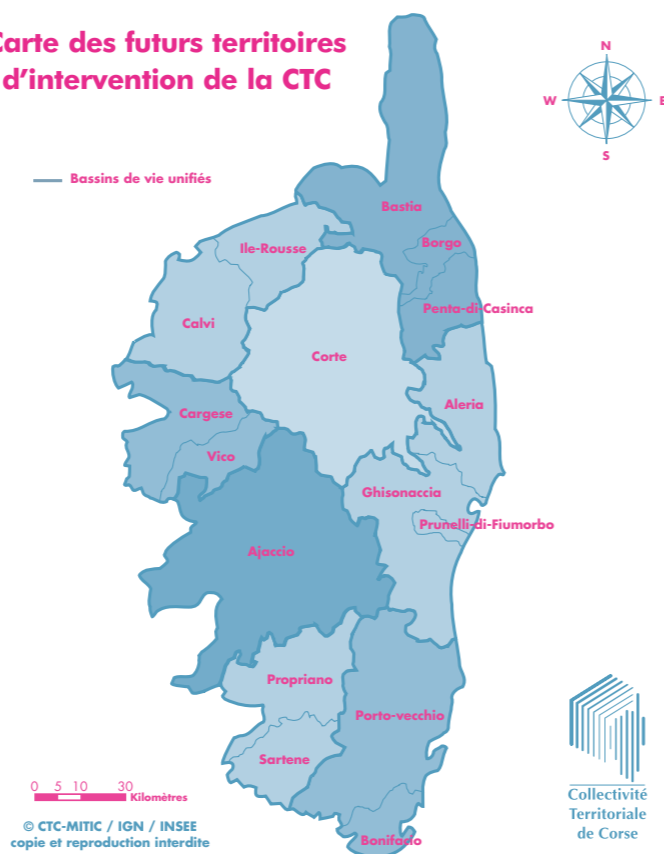
Dans l'appropriation des nouvelles technologies, la Corse n'est pas en retard. Dans plusieurs applications, elle se situe même parmi les régions françaises les plus en avance et les Corses démontrent un vif intérêt pour ces techniques.

Où faire porter l'effort ?

Les travaux du Livre Blanc ont remarquablement balisé ce chemin :

- obtenir une implication plus forte des acteurs publics et privés : entreprises, secteur agricole, enseignement supérieur et recherche, corps d'élus, administrations et entreprises publiques, médias, syndicats...
- identifier et mobiliser les forces positives : la Corse recèle nombre de ressources insoupçonnées, trop isolées pour être utilisées au mieux
- stimuler la communication et le travail commun entre professions et compétences différentes - favoriser la médiation
- repérer, faire connaître et assurer la disponibilité de la compétence technique en matière de TIC
- éviter tout retard dans la disponibilité des infrastructures de transmission (zones blanches, haut débit, qualité de service)
- utiliser la commande publique comme moteur de l'innovation (compte tenu du surpoids de l'administration).

Carte des futurs territoires d'intervention de la CTC



Les pistes d'action vers une Corse Numérique

Le foisonnement des idées ne doit pas déboucher sur une simple juxtaposition des idées. Cohésion et convergence sont essentielles et doivent être érigées autour de quelques axes principaux. Les travaux du Livre Blanc ont permis de dégager cinq axes fondamentaux qui sont autant de priorités.

1 Toutes les composantes de la société corse doivent être associées à l'action. Cela signifie

- qu'il est indispensable que soit assurée la couverture universelle du territoire, quant aux infrastructures de communications liées,
- qu'il convient de veiller à la disponibilité sur le terrain de la diversité des services nécessaires et des compétences appropriées,
- que la vigueur du changement repose, pour une grande part, sur la dynamique de mise en réseaux des acteurs,
- que doivent être mis en place les outils d'une observation rigoureuse de la réalisation du RHDCOR (Réseau à Haut Débit pour la CORse) et du développement des services.

2 La filière TIC doit être considérée comme un axe prioritaire du développement économique. De ce point de vue, il faut rappeler

- que le développement de cette filière constituera un pôle d'attraction démultiplicateur très important, tant pour le dynamisme des activités à l'intérieur de l'île que pour son attractivité externe, y compris dans le but d'attirer des industries et des services de haute technologie,
- que les pouvoirs publics ont un rôle déterminant à remplir dans cette action,
- que la Corse ne part pas de zéro dans ce secteur.

3 Il s'agit de mettre, dès le départ, les TIC au service du développement durable de la Corse. C'est là une exigence d'avenir, de conformité à notre spécificité insulaire et de mobilisation consensuelle. Cela concerne en particulier

- la réduction de la facture énergétique,
- le développement et la disponibilité de l'information géographique régionale,
- l'enrichissement du débat public, avec notamment la création d'un site approprié.

4 Fonder la construction numérique sur le développement des territoires

- la prise en compte de la diversité des territoires de la Corse est à la fois une source remarquable de développement et une condition du succès,
- chaque territoire doit définir ainsi sa propre stratégie,
- les P@M peuvent jouer un rôle essentiel de soutien et d'accompagnement.

5 La formation des hommes est une urgence : il faut apprendre autrement par le bon usage des TIC

- le coût de l'ignorance est beaucoup plus élevé que celui de l'éducation,
- la Corse connaît aujourd'hui un retard en ce domaine, accumulé depuis plusieurs années,
- les TIC peuvent être un soutien très efficace et précieux : il est impératif d'optimiser le recours à de tels outils au service de la cause éducative.

Conclusion

La Corse dispose aujourd'hui d'une vision partagée par ses principaux acteurs quant à sa stratégie d'entrée dans la société de l'information. C'est un résultat important de la démarche engagée dès 2003 et de l'impulsion lancée début 2006 pour l'écriture du Livre Blanc. Cette vision partagée s'étend aux divers domaines de la vie économique, sociale et culturelle : vie des entreprises, services, éducation, santé, développement durable... Ces travaux du Livre Blanc ont permis de fonder la stratégie « Corse Numérique » sur la poursuite de trois ambitions :

- 1 la Corse doit exploiter son réel potentiel de développement : capacité d'innovation, volontés...
- 2 la Corse dispose de tous les atouts pour réussir son avenir et doit s'y engager résolument

3 la Corse doit ériger le développement de son rayonnement vers l'extérieur en priorité d'action

L'étape immédiate, dès 2007, est celle de la mise en place d'un schéma directeur, afin que l'action engagée soit constamment soutenue par la vérification concrète de sa progression.

Une transformation profonde de notre société s'est mise en marche. Au cœur de notre action professionnelle, dans chacun de nos ancrages territoriaux, il nous faut maintenant redoubler d'effort dans la formation, l'innovation et le développement des services utiles.